

L'INSPÉ de la Nouvelle-Calédonie prépare et organise les épreuves de certification pour le Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (arrêté du 4 février 2020 relatif au CAPEFE). Une session de préparation et une session de certification sont organisées chaque année. La certification n'est accessible qu'aux personnes ayant suivi la préparation en amont. En 2025, le taux de réussite aux épreuves de certification a été de 100%.

Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE)

DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION (FORMATION INITIALE) 2026

Capacité d'accueil en 2026 : 10 personnes en formation initiale et 10 personnes en formation continue

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION

- Dépôt des dossiers : du 2 février au 6 mars 2026 inclus
- Entretiens : du 9 au 20 mars 2026 pour les candidats et candidates nécessitant une vérification de leur niveau de maîtrise de la langue anglaise
- Commission d'admission : 20 mars 2026
- Inscriptions administratives : du 23 au 27 mars 2026
- Rentrée : à partir du 30 mars 2026

Candidature à déposer à : Institut National Supérieur du Professorat de l'Éducation
Université de la Nouvelle-Calédonie
Campus de Nouville, Avenue James Cook, Nouméa

ou à envoyer par mail à : sp-plc.inspe@univ-nc.nc

!!! PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER !!!

- Toute attestation permettant de justifier un niveau B2 ou approchant du B2 en maîtrise de la langue anglaise
- Toute attestation permettant de justifier un niveau B2 ou approchant du B2 en maîtrise de la langue espagnole (pour les personnes souhaitant s'inscrire au module optionnel)
- Une lettre de motivation

Note importante

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné en commission d'admission
CE DOSSIER N'EST PAS LE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À L'UNC

La loi n° 78-17 du 06-01-1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Direction des études et de la vie étudiante de l'UNC.

NOM :

PRÉNOM :

N° étudiant :

Formation suivie en 2026 à l'INSPÉ :

Merci de cocher **impérativement** la case suivante :

En cas de validation de mon inscription à l'UEL Enseignement français à l'étranger, je m'engage à me présenter aux épreuves de certification et à payer 30 000 XPF de droits d'inscription pour présenter la session 2026 de la certification.

Inscription complémentaire au module optionnel d'espagnol :

OUI NON

Date et signature :

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Du 30 mars au 13 juin 2026 : temps de formation en distanciel

Entre le 15 et le 3 juillet 2026 : épreuves de certification (dates à confirmer)

Courant juillet 2026 : jury de délivrance de la certification

MAQUETTE DE FORMATION EN DISTANCIEL

| Modules de formation | Volume horaire | Compétences visées |
|--|----------------|--|
| Module 1 : Pratiquer des langues étrangères - anglais | 10 heures ETD | <ul style="list-style-type: none">- Connaître les grands principes du cadre européen commun de référence pour les langues (4h)- Faire valoir un niveau au moins B2 du CECRL en anglais (6h, dont une partie en autoformation Globalexam) |
| Module 2 : Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français | 10 heures ETD | <ul style="list-style-type: none">- Connaître les processus d'acquisition d'une langue seconde (6h)- Connaître les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère/langue seconde, les ressources disponibles, notamment numériques et démarches pédagogiques adaptées (2h)- Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante et dans la relation avec les familles (2h) |
| Module 3 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger | 10 heures ETD | <ul style="list-style-type: none">- Identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger (1h30)- Être sensibilisé au contexte et aux enjeux de la diplomatie dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger (2h)- Savoir présenter les enjeux concernant l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération (1h30)- Présenter une aire linguistique (2h)- Être capable de présenter le système éducatif français dans un contexte étranger (1h30)- Connaître les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le pays d'accueil (1h30) |
| Module 4 (optionnel) : Pratiquer des langues étrangères - Espagnol | 6 heures ETD | <ul style="list-style-type: none">- Faire valoir un niveau au moins B2 du CECRL en espagnol (6h, dont une partie en autoformation Globalexam) |

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Epreuve écrite obligatoire (2 heures)

L'épreuve est composée de deux parties :

- un texte, en anglais, fait l'objet d'un questionnaire à réponses courtes et vise à vérifier la compréhension et la correction de la langue ;
- une production écrite en français sur un thème visant à évaluer la compétence 1 « Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté.

Epreuve orale obligatoire (1 heure)

L'épreuve orale est constituée de deux parties :

- un exposé en français sur un thème visant à évaluer la compétence 3 « Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté.

Durée de l'exposé : 15 minutes

- un entretien en anglais sur l'un des aspects développés durant l'exposé.

Durée de 15 minutes

Temps de préparation : 30 minutes.

Epreuve facultative portant sur une deuxième langue vivante étrangère (40 minutes)

Cette épreuve consiste en un entretien dans une deuxième langue vivante étrangère, au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, choisie par le candidat, sur la base d'un texte fourni par le jury.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Chaque compétence du présent référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles de compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

1- Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français

- Connaître les processus d'acquisition d'une langue seconde.
- Connaître les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère/langue seconde, les ressources disponibles, notamment numériques et démarches pédagogiques adaptées.
- Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante et dans la relation avec les familles.

2- Pratiquer des langues étrangères

- Connaître les grands principes du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Faire valoir un niveau au moins B2 du cadre européen commun de référence pour les langues en anglais.
- Maîtriser le cas échéant une autre langue étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

3- Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger

- Identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger.
- Être sensibilisé au contexte et aux enjeux de la diplomatie dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger.
- Savoir présenter les enjeux concernant l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération.
- Présenter une aire linguistique en fonction des partenariats conclus par chaque institut national supérieur du professorat et de l'éducation.
- Être capable de présenter le système éducatif français dans un contexte étranger.
- Connaître les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le pays d'accueil.